



**Communiqué du SNMPMI du 12 avril 2022**

<https://snmpmi.org> - [contact@snmpmi.org](mailto:contact@snmpmi.org)

## **Le SNMPMI appelle à faire barrage à la candidate dont le programme abolirait l'égalité des droits devant la santé et la protection sociale**

Le SNMPMI défend une médecine sociale et un système de santé solidaire, un accès aux droits et aux soins, à la protection sociale, garantis à tous.tes sans exclusive d'aucune sorte. Ces droits sont notamment inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme, dans la Constitution et dans la Convention internationale des droits de l'Enfant, qui rejettent toute discrimination.

La suppression de l'Aide médicale d'État, l'instauration d'une "priorité nationale", prévues par le Rassemblement National, iraient à l'encontre de ces principes et de ces droits fondamentaux. Il s'agirait d'une attaque majeure contre l'humanité et la dignité de chacun et contre la santé publique dans ses dimensions individuelles et collectives.

Les ambiguïtés du programme et des dirigeants du Rassemblement National à l'égard du droit des femmes à disposer librement de leur corps, notamment quant au prolongement du délai de l'IVG à 14 semaines et pour certains dirigeants de ce courant politique quant à la garantie-même de préserver l'IVG et d'assurer sa prise en charge par l'Assurance-maladie, remettent également en cause les droits des femmes de façon inacceptable.

Médecins de protection maternelle et infantile et des centres de santé sexuelle qui pratiquons une prévention à vocation universaliste et humaniste, nous ne pouvons accepter de tels projets qui porteraient atteinte à la protection des enfants et des adolescents, à leur santé et leur épanouissement, ainsi qu'à la santé et à la liberté des femmes.

Le SNMPMI appelle à faire barrage à ces régressions fondamentales et à voter le 24 avril 2022 clairement contre la candidate du Rassemblement National. Le SNMPMI poursuivra sa mobilisation pour préserver les droits fondamentaux, la santé et la solidarité pour tous.tes.